

Participants : 9 personnes

Sujet : Les cours d'eau du Lauragais, le bassin versant de l'Hers-mort. Gestion et aménagement.

Grâce à la carte présentée, de la petite région concernée (1500 Km²), nous observons : collines, vallons, zones rurale et urbaine ainsi que les cours d'eau qui sont petits et aménagés. Nous voyons le Sor, entre autre, et des cours d'eau qui prennent leur source dans la Montagne noire ou dans les Pyrénées.

La précipitation moyenne annuelle est de 650 à 750 mm par an. L'altitude moyenne est de 405 M.

Nous remarquons qu'il y a des petits cours d'eau et des petits ruisseaux.

En été l'Hers a un débit de 1 M3 seconde. Ce débit tient compte des rejets des grosses villes.

Les rivières, bien que petites, sont belles. Le lit est composé de sables grossiers. Le matelas alluvial est riche : épaisseur, diversité granulométrique, qualité de l'eau.

Le débit est très variable : orage ou pluie. Majoritairement la terre est argileuse, ce qui explique que, dès qu'il pleut, l'eau rejoint les cours d'eau. Des poissons peuplent ces rivières dont le Chevesne ou le Barbeau.

Histoire : Dès le 16^{ème} siècle il y a eu une volonté de recalibrer les cours d'eau, pour drainer la plaine de l'Hers. Suite à la construction du Canal du Midi (1667 à 1681), les ruisseaux passent à travers le canal. Afin d'améliorer la situation, Vauban fait construire des aqueducs. Les ruisseaux passent en siphons (passage sous le canal du Midi) mais ces derniers sont trop bas pour atteindre l'Hers. Louis XV (1710-1774) demande de drainer et creuser l'Hers. En 1738, 10 moulins sont détruits, dans le cadre de cet aménagement. L'Hers est la première rivière en France à être ainsi agencée. Au 18^{ème} siècle, un grand aménagement de L'Hers est poursuivi.

En 1845, est créé, un syndicat des propriétaires pour entretenir le cours d'eau et se protéger des crues. La dernière grande crue date de 1971/72. Le choix du recalibrage de l'Hers a été fait plutôt que l'endiguement qui exige l'entretien des digues.

Nous observons à l'aide d'une carte, qu'au moment de la construction de la rocade est de Toulouse, à côté de Lasbordes, l'Hers a été déplacé de 100 Mètres. A l'aide de photographies, nous visualisons l'Hers en zone urbaine. Nous notons que le cours d'eau est bordé de merlons (résidus de curage du cours d'eau). Nous remarquons que le cours mérite d'être mieux aménagé. Mais étant donné que des constructions (habitations et piscines) bordent l'Hers il est difficile voire impossible, de modifier son lit. Les biefs sont calmes et sensibles au colmatage. Le lit de la rivière s'enfoncé et de ce fait l'autoépuration est réduite.

Alimentation de l'Hers : Le lac de la Ganguise : (lac de barrage de 500 hectares situé dans le département de l'Aude près d'Avignonet-Lauragais) alimente l'Hers afin de maintenir un débit de 22M3 h à 44.6 M3 h. Ce lac est alimenté par les eaux de Montbel (lac artificiel mis en eau en 1985, à la suite de la construction du barrage de Montbel, à cheval sur les départements de l'Ariège et de l'Aude) et les excédents de la Montagne Noire. Des

agriculteurs peuvent pomper dans ce lac avec l'association des irrigants d'Avignonnais-Lauragais.

Grâce au lac de la Ganguise le débit de l'Hers peut passer de 300 litres/seconde à 800 litres/seconde.

Remarques sur cours d'eau de l'Hers : L'eau est chaude, il y a moins d'oxygène, des algues apparaissent et le taux de mortalité des poissons a augmenté. Dernièrement vers à St Foy d'Aigrefeuille, 400 Kg de poissons morts ont été récoltés. Actuellement et suite à la sécheresse actuelle, l'enjeu est de pouvoir maintenir un débit de 650 litres /seconde jusqu'au 31 octobre.

A l'aide d'une carte de la petite région étudiée, nous remarquons la présence de 250 plans d'eau. Le bassin de l'Hers -mort est l'un des bassins les plus aménagés. Ce grands nombres de plans d'eau ont été construits par les agriculteurs dans les années 1980/90. Le motif est la sécurité de rendement. Certains agriculteurs cultivent le maïs semence, qui est une culture exigeante en eau.

Qualité de l'eau de l'Hers : Quatre fois par an, des prélèvements sont effectués. On note une faible teneur en oxygène et un début d'eutrophisation (Apport en excès de substances nutritives (nitrates et phosphates) dans un milieu aquatique pouvant entraîner la prolifération des végétaux aquatiques (parfois toxiques). De par l'analyse de la vie des animaux dans le cours d'eau, on constate une dégradation de la qualité biologique.

Ces analyses s'appuient sur la directive-cadre Européenne (<https://ec.europa.eu/environment/pubs/pdf/factsheets/wfd/fr>) pour atteindre des objectifs de bonne qualité biologique. Pour ce faire on appelle, notamment, à la vigilance des citoyens qui avertiront le maire, en cas notamment de dépôts sauvages et illicites.

Erosion des sols : L'érosion est due à l'évolution du paysage agricole. Les parcelles sont plus grandes. Les élevages et leurs prairies associées ont disparu. Les haies ont été supprimées. Les bois ont été réduits. Les techniques de culture sont différentes. On note une perte de fertilité du sol ainsi que de quantité de sol.

On remarque la présence de bande enherbée en bordure de parcelle, pour les zones sensibles à l'eutrophisation. Il existe cependant une dérogation pour certaines parcelles argileuses. Si un cours d'eau borde une parcelle, la bande enherbée est obligatoire. Une cartographie plus précise a été faite permettant de mieux différencier un cours d'eau, d'un fossé.

Inondations : Malgré les aménagements des cours d'eau, on note que les plaines sont naturellement inondables.

Renaturation : Des actions sont engagées pour la restauration des ressources et des milieux aquatiques, en diversifiant les plantations afin de limiter la monotonie et en restaurant des zones humides.

En partenariat avec SICOVAL (communauté d'agglomération qui regroupe 36 communes du Lauragais <https://www.sicoval.fr/>) et CORRIBIOR (projet régional, conduit et animé par les Fédérations des Chasseurs et les Opérateurs de l'Arbre et de la Haie Champêtre : <https://afac-agroforesteries.fr/corribior-projet-regional-territoires-ruraux>) des groupes

d'agriculteurs, implantent des haies et des jachères, et/ou convertissent des parcelles agro-forestières. Des chantiers participatifs de restauration de mares sont réalisés.

Les citoyens riverains prennent conscience que le cours d'eau peut-être un support d'activités et un élément améliorant leur cadre de vie.

Avec le SDAGE (schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux) et le SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux), des outils de gestion, ont été mis en place depuis La loi du 3 janvier 1992, dite "loi sur l'eau", qui formalise la volonté de mener une politique publique de gestion responsable. L'eau est ainsi reconnue en tant que "patrimoine commun de la Nation".

Et pour compléter ces informations :

https://www.hersgirou.fr/sites/default/files/documents/2021-04/magazine_smbvh_n5_v5.pdf

N.B : Il existe deux Hers en 2006 : *l'Hers Mort* de Villefranche, Baziège, Labège, et *l'Hers Vif* (on dit parfois le Grand Hers) de Belpech, Mazères, Calmont, Auterive Cintegabelle ; le premier est un médiocre ruisseau, souvent à sec durant l'été, d'où son nom.

Résumé de Bénédixte Pior 22/09/2022